

## FICHE DE POSTE

### RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR ASSOCIE / INVITE DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2026-2027

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes (F/H) reconnues comme travailleurs handicapés**

<b>Intitulé du poste (F/H):</b> <b>Maître de conférences invité des ENSA</b> Quotité : <b>20 %</b> Groupe de disciplines : <b>Arts et techniques de la représentation (ATR)</b> Champ disciplinaire : <b>Arts plastiques et visuels</b>	Catégorie statutaire : A  Corps : <b>Maîtres de conférences invité des ENSA</b>  <i>Date de la prise de fonction : 01/09/2026</i>
---	---

**Domaine(s) fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche**

**Emploi(s) type : Enseignant-chercheur enseignant dans le supérieur – FP2RCH02**

**Nom et adresse administrative et géographique de l'affectation :**  
École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL)  
3 rue Maurice Audin - BP 170  
69512 Vaulx en Velin cedex

#### **Missions et activités principales**

L'ENSA de Lyon recrute un maître de conférences invité ayant une compétence dans le domaine **Arts et techniques de la représentation (ATR)**

#### **Ses missions sont les suivantes :**

Le candidat rejoindra l'équipe pédagogique ATR constituée, dans les formations de licence et de master. Il aura pour mission principale d'assurer des cours pratiques sur l'art et la représentation.

Il participera aux enseignements qui lui sont confiés en conservant la dynamique et la didactique existante et en application du programme pédagogique actuel de l'ENSAL.

#### **Charges pédagogiques**

Le candidat est recruté pour une année, pour un volume horaire total de **64hTD** distribuées ainsi :

- **30h** Encadrement en TD de dessin d'observation dans l'**intensif E\_121** de première année.
- **14h** En **ressource pour la conception E\_0212** de première année.
- **20h** **Intensif sculpture E\_221**

**Charges scientifiques : Aucune requise**

## **Compétences principales mises en œuvre :**

### **Compétences techniques**

- Maîtrise de la théorie et de la pratique de l'art.
- Capacité à enseigner le dessin et plus généralement la représentation

### **Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)**

- Une expérience dans l'enseignement est attendue.
- Développer des enseignements en articulation avec le projet architectural et urbain.

### **Savoir-être (compétences comportementales)**

- Enseignant autonome, dans le montage et la conduite d'enseignements
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire.

## **Recrutement des enseignants invités :**

“Dans les écoles nationales supérieures d'architecture, peuvent être recrutées à temps plein ou incomplet, en qualité de professeur ou de maître de conférences invité, des personnalités françaises ou étrangères qui exercent une activité professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture ou des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.”

(article 11 du Décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des écoles nationales supérieures d'architecture).

## **Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste – Profil du candidat recherché :**

Artiste titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur en École d'Art ou Universitaire de 2ème cycle (disciplines artistiques), en France ou en Europe, ou diplôme admis en équivalence  
Expérience de la pratique de l'art dans un contexte professionnel.

## **Environnement professionnel :**

### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'ENSAL est un établissement public placé sous tutelle conjointe du ministère de la culture et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'inscrit dans le réseau des 20 ENSA françaises et est membre de la COMUE Lyon-St-Étienne.

Associée par décret à l'INSA de Lyon, l'ENSAL développe également des formations conjointes avec l'ENTPE, l'École centrale de Lyon et l'Université Lumière Lyon 2. Elle est l'une des tutelles d'une UMR CNRS.

Elle forme des architectes, des ingénieurs-architectes, des architectes-ingénieurs, des architectes-urbanistes. Elle délivre des diplômes nationaux en architecture conférant les grades de licence, master et doctorat, ainsi que la HMONP. Elle accueille environ 1 000 étudiants en formation initiale et professionnelle continue.

L'ENSAL possède une forte culture pluridisciplinaire dans la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Elle s'inscrit dans une dynamique d'interdisciplinarité revendiquée entre pratique et théorie, échelles d'expertises et entre dimensions spatiales et temporelles de l'action sur et avec les territoires. Sensible aux enjeux des transitions environnementales, sociales, politiques et techniques, l'ENSAL encourage une réflexion prospective sur les métiers et les débouchés du doctorat, tant dans le monde académique qu'au-delà, afin d'amplifier son parcours doctoral (ED483). Elle valorise le dialogue entre recherche et pratique, notamment à travers la recherche par le projet et la recherche-action.

Les DEM pour 2022-2027, basés sur les axes/entrées stratégiques et thématiques de l'ENSAL, sont les suivants :

- A2Res - Architecture : Ressources et Résilience,
- ALT - Architectures Latérales Théorisées,
- EXCO - Expérimentations Collaboratives En Architecture,
- GEOARCH - GeoArchitecture By Design,
- HTC - Héritages, Théories et Création
- PHAS - Paysages Habités Architectures en Situation.

### **Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :**

Les équipes de recherche des laboratoires MAP-ARIA et EVS LAURE développent une activité scientifique au service des enjeux architecturaux, urbains et territoriaux.

EVS-LAURe (Lyon Architecture Urbanisme Recherche) est une composante de l'UMR CNRS 5600 EVS (Environnement Ville-Société), laboratoire interdisciplinaire du pôle Lyon-Saint-Etienne centré sur l'étude des dynamiques de changements affectant les milieux anthropisés. Au sein de l'ENSAL, la composante LAURE appuie son activité scientifique sur les domaines d'étude de master ; elle accueille une vingtaine de chercheurs permanents et autant de chercheurs associés, ainsi qu'une dizaine de doctorants.

Le MAP-Aria (Application et Recherches en Informatique pour l'Architecture) est une composante de l'unité de recherche "Modèles pour l'Architecture et le Patrimoine" (URM MAP). Ses thèmes principaux de recherche sont actuellement : « Accompagner les transitions », « Connaître et préserver les héritages (matériels et immatériels) », « Projeter et construire les habitats humains » et « Collaborer et médier ».

**Liaisons hiérarchiques :** Directrice de l'établissement

**Liaisons fonctionnelles :** Directeur des études et des formations

### **Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2026-2027

Qui contacter (informations) ?

Renseignements administratifs : Véronique Gaude  
Tél. : 04 78 79 50 58 - veronique.gaude@lyon.archi.fr

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- Un CV faisant ressortir les ses expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement, réalisations) ainsi que la situation professionnelle actuelle du/de la candidat
- Une lettre de motivation
- Une note pédagogique succincte mettant en évidence l'expérience et la compréhension du candidat au regard des charges pédagogiques énoncées dans cette fiche de poste (2 pages max).
- Les publications éventuelles
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie des diplômes

Les candidatures seront adressées exclusivement **par courriel jusqu'au 28 juin 2026** (minuit) à l'attention de :

Madame Sophie Chabot, Directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon courriel : [recrutement.rh.ensal@lyon.archi.fr](mailto:recrutement.rh.ensal@lyon.archi.fr)

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*